



BAREME DES PRESTATIONS APPLICABLE A PARTIR DU 01 AVRIL 2017

Locations

Locaux à usage d'habitation

Honoraires incombant au bailleur :

- Les honoraires de négociations à la charge exclusive du bailleur ne pourront pas excéder un mois de loyer et charges.
- Les honoraires de visites, de constitution de dossier et de rédaction du bail toutes taxes comprises sont de 8/11^{ème} d'un mois de loyer augmenté des charges. Les honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail sont limités à 8€ TTC/m² au maximum (huit euros TTC par mètre carré de surface habitable).
- Les honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée sont d'un montant de 3/11^{ème} d'un mois de loyer augmenté des charges.
- Les honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée seront limités à 3€ TTC /m² au maximum (trois euros TTC par mètre carré de surface habitable).

Honoraires incombant au locataire :

- Les honoraires de visites, de constitution de dossier et de rédaction de bail toutes taxes comprises sont de 8/11^{ème} d'un mois de loyer augmenté des charges.
- Les honoraires de visite, de constitution de dossier, de rédaction du bail sont limités à 6€ TTC/m² au maximum (six euros TTC par mètre carré de surface habitable).
- Les honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée sont d'un montant de 3/11^{ème} d'un mois de loyer augmenté des charges.
- Les honoraires d'établissement de l'état des lieux d'entrée sont limités à 3€ TTC/m² au maximum (trois euros TTC par mètre carré de surface habitable).

Gestion immobilière

Honoraires sur les montants perçus (hors dépôt de garantie) :

- Lot isolé : 9,60% TTC (soit 8% HT)
- Immeuble complet ou lots groupés : 8,40% TTC (soit 7% HT)

Transactions

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION	LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX
De 0 à 25 000€	2 500,00€	6 000,00€
De 25 001€ à 60 000€	5 000,00€	6 500,00€
De 60 001€ à 100 000€	7 000,00€	7 000,00€
De 100 001€ à 200 000€	7%	15% TTC du prix de vente
De 200 001€ à 300 000€	6%	15% TTC du prix de vente
De 300 001€ à 700 000€	5%	15% TTC du prix de vente
Au-dessus de 700 000€	4%	15% TTC du prix de vente

Avls de valeur : 180,00€ TTC

Honoraires vente fonds de commerce : 10% HT de la 1^{er} période triennale